

Prévot : « A cause de Publifin, tous les politiques sont salis »

Le scandale des rémunérations chez Publifin, une intercommunale liégeoise, a secoué l'opinion publique et le monde politique cette semaine. Dans une interview au *Soir*, Maxime Prévot, vice-président CDH du gouvernement wallon, se dit « *profondément choqué* » par les montants perçus par les différents mandataires, dont certains issus de son propre parti.

Pour le Namurois, cette affaire va surtout causer du tort à l'ensemble de la classe politique. « *Tout le monde se trouve à nouveau sali par des amalgames, des raccourcis. Nous vivons dans un climat de "bashing" à l'égard de la politique qui n'a pas besoin de se nourrir de ce genre de dérapages honteux* », estime-t-il.

L'élu humaniste revient aussi sur « l'affaire Delpérée », ce dernier ayant perdu la présidence de la commission Kazakhgate. Avec des mots très durs envers Catherine Fonck, la cheffe de groupe CDH à la Chambre. « *Le mauvais procès a été mené davantage par... certaine que par d'autres ! Mais c'est Noël, je vais éviter de m'épancher sur l'opinion que j'ai de l'attitude de Catherine Fonck. Je n'en pense pas moins* », explique-t-il. ■

« En politique, l'argent n'est pas le moteur »

► Après le scandale des rémunérations chez Publifin, Maxime Prévot (CDH) dit son écœurement.

► Mais le ministre wallon souligne aussi la noblesse de l'engagement politique.

ENTRETIEN

Même légales, les rémunérations pratiquées par Publifin ont heurté non seulement l'opinion, mais aussi la classe politique. Si « tout travail mérite salaire », comme le dit l'adage, les montants versés étaient sans commune mesure avec la nature (un simple avis) et l'importance des réunions auxquelles une vingtaine de mandataires étaient convoqués, ou pas. Maxime Prévot (CDH), le vice-président du gouvernement wallon, tire les leçons de cet épisode et s'inquiète de son impact sur l'opinion. Le Namurois refuse aussi les raccourcis et les amalgames : les mandataires politiques méritent le respect.

Comment avez-vous vécu l'affaire Publifin, cette semaine ?
Très mal !

Avez-vous des soupçons ?

Je n'ai jamais eu la moindre idée du montant des rémunérations chez Publifin. J'ai été profondément choqué, a fortiori quand on met ces montants en parallèle avec les prestations réelles. C'est une occasion supplémentaire de fustiger la classe politique dans son ensemble. Tout le monde se trouve à nouveau sali par des amalgames, des raccourcis. Nous vivons dans un climat de « bashing » à l'égard de la politique qui n'a pas besoin de se nourrir de ce genre de dérapages honteux.

Dans les cercles du pouvoir, rien ne circulait à ce sujet ?

Evidemment, non ! Mais je me réjouis qu'un élu CDH ait dénoncé cette situation. Il y a une volonté très forte de bonne gouvernance et une exigence d'éthique dans l'ADN de notre parti.

J'entends aujourd'hui les uns et les autres dire que ces pratiques étaient légales. Ce n'est pas la question : s'occuper de tels montants pour des prestations aussi ténues, ce n'est pas moral, tout simplement.

On vous sent très remonté...

Je suis en colère parce que les citoyens vont mettre tout le monde dans le

« Nous vivons dans un climat de "bashing" à l'égard de la politique qui n'a pas besoin de se nourrir de ce genre de dérapages honteux »

même panier. Avec les réseaux sociaux, nous avons déjà notre lot quotidien de fiel... Un politique doit vraiment être blindé quand on voit la manière dont il peut se faire insulter, alors que dans tous les jobs, il y a parfois des gens qui s'éloignent de la ligne. Moi, j'ose affirmer qu'en politique, il y a une très grande majorité de gens qui s'engagent avec un vrai souci du service public. Hélas, certains n'ont rien compris !

Le cas de Publifin rappelle-t-il les années noires des scandales ?

Je suis persuadé que ces situations sont désormais isolées. Depuis dix ans, les gouvernements successifs, et le CDH y a participé, ont pris un grand nombre de mesures pour cadrer et baliser les pratiques et les émoluments liés à l'exercice de la responsabilité publique. Nous n'avons pas à rougir. En Wallonie, nous avons été radicaux. Du coup, cela devient parfois fatigant de subir les amalgames et les insultes.

Les efforts du gouvernement ont no-

tamment porté sur les intercommunales qui nourrissent souvent les fantasmes collectifs. Faut-il encore aller plus loin ?

Il ne faudrait pas que Publifin soit l'arbre qui cache la forêt : des balises très claires ont été fixées pour l'ensemble des opérateurs publics wallons mais le climat est tel qu'un élu qui gagne 200 euros, c'est encore trop pour une partie de l'opinion. Si la société veut avoir des responsables compétents et efficaces, il faut aussi que le service au public soit attractif. En évitant toutes dérives, parce que le moteur de l'engagement politique, cela n'est pas l'argent. C'est l'intérêt général...

Les décisions qui ont été prises dans la foulée des révélations de cette semaine sont-elles à la mesure du scandale ?

En moins de 24 heures, le problème a été réglé. S'il s'avère que la loi n'a pas été violée, il est difficile d'envisager des sanctions individuelles. Je crois que la plus grosse sanction, c'est l'opprobre

public. Mais j'enrage quand j'entends certains des élus concernés dénoncer la partitocratie qui les aurait placés là contre leur gré alors qu'ils ne s'étonnaient pas d'être rémunérés depuis des mois ! C'est un manque patent de pudeur qui devrait inviter les intéressés à être conformes à ce qu'ils dénoncent, et donc à rembourser les sommes perçues ou à les verser à des associations.

Quel est l'impact pour l'image de la Wallonie ?

Désastreux ! Mais il ne faut pas oublier que le renouveau de la Wallonie passe d'abord par le défi socio-économique. Un épisode comme celui-là doit nous pousser à remettre du carburant dans ces politiques essentielles : la noblesse de l'engagement politique passe par des résultats concrets au profit de tous, les emplois, les logements, les soins de santé de proximité...

Des chantiers sur la gouvernance doivent-ils encore être ouverts ? Le cumul des mandats, par exemple ?

Je voudrais rappeler que sur ce sujet-là, nous sommes la seule Région de Belgique à avoir pris une décision restreignant le cumul. Les citoyens l'oublient ! Nous avons déjà posé des gestes forts. Les gens confondent d'ailleurs trop souvent le cumul de fonctions et le cumul de rémunérations. Prenez mon cas : j'ai conservé le titre de bourgmestre de Namur, je continue d'assumer le pilotage politique et stratégique de la ville, mais je ne touche plus un euro pour cela. Comme d'autres, je vis un cumul de passions, pas du tout un cumul de rémunérations. ■

PUBLIFIN

**Claude Emonts (PS)
et Anne Delvaux (CDH)
remboursent**

Parmi les mandataires concernés par les rémunérations extravagantes pratiquées chez Publifin, le nom de Claude Emonts est rapidement sorti du lot. Cette figure emblématique d'un PS très ancré à gauche a longtemps présidé le CPAS de sa ville et même la Fédération des CPAS wallons. Sa présence chez Publifin lui a rapporté 52.000 euros net depuis 2013. Claude Emonts a décidé de rembourser ce montant. Il l'a dit ce vendredi à la RTBF. Il précise qu'il ne l'a pas dépensé mais placé sur un compte car il trouvait cela étrange. « Je me suis dit "il vaut mieux être prudent, on verra ce qui arrive". » Il s'apprête aussi à renoncer à son mandat de conseiller communal : « Je n'ai pas eu l'habitude, tout au long de ma carrière, de faire de telles erreurs. »

A défaut de modalités de remboursement claires, Emonts effectuerait des dons à des associations. Il rejoint ainsi la demande du président du PS, Elio Di Rupo. Vendredi, on apprenait aussi qu'Anne Delvaux, mandataire CDH ayant perçu 15.000 euros environ, reversait la somme à l'opération de solidarité Viva For Life organisée par Vivacité et la RTBF au profit des enfants défavorisés. « Je n'ai pas volé cette somme qu'on m'a versée selon des pratiques courantes en politique, mais je refuse que l'on fasse des amalgames à mon propos et qu'on me juge malhonnête. »

E.D. (AVEC B)

**Kazakhgate « J'ai mal au cœur
pour Francis Delpérée »**

Dans l'esprit des gens, l'épisode Publifin risque bien de conforter l'idée que l'engagement public est vicié par l'argent...

Je connais ce grand fantasme : on ferait de la politique pour le fric. Il ne faut jamais en avoir fait pour penser cela. Une fois que vous y êtes, vous comprenez vite que le secteur privé est souvent plus lucratif. J'en viens moi-même et honnêtement, il n'y a pas photo sur le ratio entre les rémunérations et les horaires prestés. On ne se lance pas dans l'action publique pour l'argent, mais parce qu'on a ça dans les tripes. Il faut avoir l'envie de porter des projets et de les voir grandir pour accepter les insultes, l'impact sur la vie de famille, les rumeurs, les saloperies qu'on entend dire sur notre dos. Sans passion, ce serait parfois à désespérer.

Parfois, les politiques cherchent un peu les critiques, non ?

Toutes les critiques ne sont pas injustifiées, pas plus qu'elles ne le seraient dans d'autres professions. Je regrette toutefois que trop souvent, les citoyens nous accusent de tous les maux, mais qu'ils sont en réalité mal documentés sur notre rôle et les moyens dont nous disposons. Les choses ne se résument pas à « y a qu'à... » ou « faut qu'on... ». Plus que jamais, nous avons besoin d'éducation civique.

Publifin et d'autres affaires semblent avoir un tronc commun : les politiques peuvent tout se permettre. Ne pas respecter un jugement, assister à une réunion à huis clos. Sans oublier le Kazakhgate.

Toutes ces situations sont regrettables. Mais je trouve incroyablement mauvais procès que l'on vient de faire à une personnalité aussi intègre

et admirable que Francis Delpérée à propos de la présidence de la commission Kazakhgate, alors qu'on s'émeut pendant 24 heures à peine de la présence de Bart De Wever à une réunion où des informations de type « secret défense » pouvaient être échangées. C'est deux poids, deux mesures. L'intégrité morale et intellectuelle de Francis Delpérée est incontestable. J'ai mal au cœur pour lui quand je vois comment il vient d'être traité...

N'aurait-il pas dû anticiper ? Ne pas revendiquer la présidence ?

Il a répondu aux questions à la demande des enquêteurs pour expliquer en tant qu'expert comment fonctionne le processus législatif. Il aurait peut-être pu dire d'emblée qu'il avait été interrogé, c'est sans doute une maladresse. Mais à aucun moment, ce fait ne peut justifier un quelconque doute sur sa capacité à exercer cette présidence. Je suis en colère.

Contre la cheffe de groupe Catherine Fonck ?

Le mauvais procès a été mené davantage par... certaine que par d'autres ! Mais c'est Noël, je vais éviter de m'épancher sur l'opinion que j'ai de l'attitude de Catherine Fonck. Je n'en pense pas moins.

Au bout du compte, creuse-t-on toujours plus le lit du populisme ?

Nous vivons à une époque où on n'a jamais eu autant besoin de femmes et d'homme politiques engagés dans la chose publique, mais aussi une époque où la classe politique n'a jamais été autant décriée en Belgique, comme ailleurs. Cela ne me rassure pas. ■

Propos recueillis par
E.D.

ANALYSE**Oser dépasser les réflexes
corporatistes**

En milieu de semaine déjà, Paul Furlan (PS), le ministre des Pouvoirs locaux, avait regretté que les dérives financières chez Publifin salissent l'image de l'ensemble de la classe politique, et surtout des élus locaux, indispensables au bon fonctionnement de la démocratie au plus profond de la société. Dans l'interview qu'il nous accorde, Maxime Prévot (CDH), son collègue au gouvernement wallon, abonde dans le même sens : le personnel politique en général, et celui qui est actif en Wallo-

nie en particulier, ne peut pas être jugé à l'aune du comportement de quelques brebis égarées ou aveuglées.

L'un comme l'autre ont raison, et nous pouvons en témoigner ici : dans leur immense majorité, les femmes et les hommes politiques ont l'intégrité chevillée à leurs convictions. Leur engagement au service de la société est souvent sans limites. Les propos réducteurs lus ou entendus sur les réseaux sociaux ou au zinc des cafés du commerce médiatiques n'ont aucun fondement. Sauf bien sûr quand un scandale comme celui de Publifin vient apporter de l'eau au moulin des populistes, ce qui suffit à justifier la colère qui anime Paul Furlan et Maxime Prévot.

Mais méfiance tout de même ! Le constat de leur propre honnêteté dressé par les politiques eux-mêmes ne suffira pas à lui seul à restaurer la confiance des citoyens pour ceux qui les dirigent. Il faut aller au-delà du plaidoyer *pro domo* et oser dépasser les réflexes corporatistes, exercer un peu vains s'ils ne se transforment pas en projets porteurs d'espoirs et en réalisations qui poussent la société vers des jours meilleurs. En Wallonie, ainsi, des efforts restent souhaitables en matière de gouvernance. Intercommunales, cumul des mandats, démocratie citoyenne ou lutte contre la fracture sociale : il reste du pain sur la planche, au-delà des agacements bien compréhensibles.

E.D.